

**TOMBOLA DE LA BASTILLE**  
**Mercredi 14 juillet 2021**

**REGLEMENT**

Pour la première fois, à l'occasion des animations de la fête nationale, **le comité des fêtes** de la ville de DESVRES organise la tombola de la Bastille le mercredi 14 juillet 2021.

**Article 1 : Date et Participation**

La « **TOMBOLA DE LA BASTILLE** » se déroulera le mercredi 14 juillet entre 14 h 30 et 18 h 30. Le bulletin de participation est gratuit. Il est à découper dans la dernière édition de juin de la lettre municipale « DESVRES INFOS » et à déposer dans l'urne située au stand de la Bastille entre 14 h 30 et 18 h 30.

Le bulletin sera également disponible au stand aux mêmes horaires.

**Article 2 : Dotation et Utilisation**

Au total, 680 € répartis sur 20 bons d'achats seront à gagner dans les commerces du centre-ville de DESVRES.

**Article 3 : Tirage au sort et informations**

Le tirage au sort des 20 gagnants sera effectué à partir de 18 h 30 le mercredi 14 juillet au stand de la BASTILLE dès la fin de la tombola.

**NOTA : Si un bulletin portant le même nom est tiré au sort plusieurs fois, il n'en sera retenu qu'un seul. Il ne sera également retenu qu'un seul bulletin gagnant par foyer.**

La liste des gagnants sera affichée au stand de distribution des lampions sur la place Léon BLUM, et sera également mise en ligne sur le site Internet de la commune : [www.ville-desvres.fr](http://www.ville-desvres.fr) et la page [Facebook Ville de DESVRES](#) dès le lendemain.